Extrait du Rencontres Sociales

http://rencontres-sociales.org/spip/spip.php?article3529

"Pour que cesse la précarité des saisonniers !"

- Actualités -

Date de mise en ligne : lundi 5 mars 2012

Description :

Un appel dans la perspective du 2ème Forum social des saisonniers qui se tiendra à Aubagne du 30novembre au 2 décembre à Aubagne et auquel RS est associée

Rencontres Sociales

Copyright © Rencontres Sociales

Un appel dans la perspective du 2ème Forum social des saisonniers qui se tiendra à Aubagne du 30novembre au 2 décembre à Aubagne et auquel RS est associée

"Venez participer, aider au 2ème forum social des saisonniers des 30 novembre 1er et 2 décembre

La France est le pays le plus visité au monde avec 78 millions de touristes. C'est un secteur qui génère un chiffre d'affaire de 145 milliards. Mais cette richesse est injustement répartie. Elle se fait sur le dos des travailleurs.
En montagne les saisonniers disent « au dessus de 1000m il n'y a plus de droit du travail »..
Ils sont 2millions dont 800 000 dans le tourisme. 14% n'ont pas de contrats de travail. 25% n'ont pas les heures supplémentaires payées. _ Ils consacrent 56% de leur salaire à se loger, ne peuvent emprunter ni acheter à crédit.
L'Unedic les menacent de rogner à nouveau leurs allocation chômage

Pour la première fois plusieurs centaines de saisonniers avec les 25 groupements, associations, employeurs, élus locaux, parlementaires, de syndicalistes, de militants associatifs ont participé au 1er Forum Social des Saisonniers à Aubagne en décembre 2010. Ils ont obtenu grâce à leurs action(plainte contre l'UNEDIC) la suppression de la minoration qui diminuait le montant de leurs allocations chômage.

L'isolement est une des raisons des difficultés des salariés saisonniers. Avec le FSS, nous créons le premier réseau d'entraide, d'information et de solidarité qui brise cet isolement Avec le 2ème forum social qui se tient à Aubagne, nous voulons interpeller le gouvernement, les acteurs du tourisme sur la nécessité de mesure immédiate qui fasse reculer la précarité que subissent les saisonniers.

Il y a des urgences : on ne peut pas renvoyer à plus tard les problèmes liés au respect du droit du travail, aux conditions de logement, de santé, à l'absence de prime de fin de CDD. Ces urgences doivent être traitées avec les saisonniers eux-mêmes et les organisations syndicales et professionnelles.

Il est urgent pour sortir de cette précarité de travailler à une sécurisation des parcours professionnels qui garantisse des périodes de travail, de formations et d'indemnisation ou toutes autres formes, pluriactivité, groupement d'employeurs...vers un nouveau statut pour les saisonniers. Dès maintenant nous mettons en débat 31 propositions du rapport Le Pors(dont 6 ont été appliqué). Et celles du rapport Vansoon. Aubagne le 1er mars 2012"

Copyright © Rencontres Sociales